

SAINT - GERVASY

Réunion du Conseil Municipal du 1 juillet

Nouveaux rythmes scolaires : Le conseil autorise le Maire à signer la convention liant la commune et l'Association départementale des Francas du gard pour la mise en œuvre des Temps d'Activité Périscolaires. Les écoles de la commune travailleront le mercredi matin mais ne travailleront plus le mardi après-midi. Par contre, des activités seront proposées aux élèves qui souhaiteront rester à l'école le mardi après-midi : sport, musique, et autres mises en place par les Francas du gard. Le coût pour la commune pour l'année 2014 est estimé à environ 7 000€.

Avenant éclairage public: Le Conseil municipal approuve l'avenant au marché d'entretien de l'éclairage public, concernant la formule de révision des prix, certains indices ayant changé, et la dénomination de l'entreprise devenant « Bouygues énergies et services ».

Commission d'Appel d'offre : La composition de la commission d'appel d'offres est modifiée par l'adjonction de membres suppléants : Claude LUNA, Thierry EUZIERE, Marie MARTINEZ et Bruno BARRE.

Fête du 14 juillet: Le programme de la fête du 12 au 14 juillet est dévoilé, il est conforme à la tradition : les animations habituelles seront organisées : déjeuners, abrivado, concours de boules, toros piscine, feu d'artifice... La convention avec l'association « la boule éclair » est votée pour l'organisation des concours de boules.

Travaux rue du Ventoux: Les travaux de mise en souterrain des réseaux secs et de pose d'un nouveau poste de transformation vont commencer dans la partie Est de la rue du Ventoux, de la rue de Loubanes à la rue du 19 mars.

Divers : Le Maire fait part de la réponse négative du Préfet au recours gracieux déposé par la commune visant à rétablir une zone d'activité en zone inondable, aléa modéré, au PPRI. Une suite sera donnée à cette réponse.

Il fait part de l'évolution du projet « Clos du Marché ». Le permis de construire de « Terres du Soleil » a été déposé, il est à l'instruction.

Il confirme que la dématérialisation des convocations au Conseil municipal et autres démarches administratives est en cours de mise au point.